



Ville de Rouen

Délégation de Service Public de la fourrière municipale des véhicules

Rapport d'activités 2013

Préambule

La société EFFIA est titulaire de la délégation de service public de la fourrière municipale des véhicules depuis le 1^{er} janvier 2005, en remplacement de la société SEGAR et conformément à la procédure de passation d'une nouvelle D.S.P. L'année 2013 est une année complémentaire d'exploitation qui a été accordée à EFFIA pour permettre à la ville de préparer dans les meilleures conditions possibles la nouvelle DSP (notamment sur la localisation du terrain).

Précisons qu'à l'origine, le Contrat a été attribué à VIA Stationnement et qu'EFFIA est seulement le nouveau nom de cette société (un changement de dénomination sociale est intervenu en cours d'année 2005).

Moyens mis en œuvre par le délégué

① Moyens humains

Les moyens humains mis en œuvre par EFFIA sont les suivants :

- Un chef d'exploitation,
- Un chef de parc,
- Deux secrétaires d'accueil,
- Six chauffeurs.

Trois veilleurs de nuit (gardiennage et ouverture du site la nuit, les dimanches et les jours fériés pour les restitutions de véhicules) appartenant à une société extérieure complètent ce dispositif.

② Moyens matériels

EFFIA dispose, pour assurer la mission qui lui est confiée, d'un parc principal de 4 000 m² situé avenue Jean Rondeaux, et d'un dépôt de 1 000 m² situé à La Londe. Le terrain principal peut accueillir 200 véhicules, le second environ 40.

Les moyens logistiques se répartissent comme suit :

- 5 véhicules roulant d'enlèvement (dont un pouvant enlever deux véhicules), équipés de matériel radio,
- 1 chariot élévateur,
- Des bureaux pour l'accueil du public
- Des moyens informatiques permettant un suivi et un traitement de l'activité en direct avec la Police Nationale et la Direction de la Tranquillité Publique de la Ville de Rouen.

Périmètre d'intervention

Il est celui de la commune de Rouen, mais EFFIA a également des contrats avec de nombreuses communes de l'agglomération rouennaise.

Données financières

Années Indicateurs	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Chiffre d'affaire TTC <i>Dont autres communes</i>	788 K€ 14 K€	774 K€ 5 K€	775 K€ 24 K€	744 K€ 24 K€	685 K€ 23 K€	781 K€ 27 K€	818 K€ 23 K€	901 K€ 55 K€	860 K€ 56 K€
Résultat net	+ 47 K€	- 41 K€	- 52 K€	- 90 K€	-145 K€	- 88 K€	- 55 K€	- 36 K€	- 97 K€
Nombre d'enlèvements	5 898	5 895	6 014	6 195	5 885	6 199	5 956	5 940	5 751
Déplacements de véhicules	0	4	0	2	3	0	2	0	0
Enlèvement et destructions de véhicules épaves	950	866	1 042	1 002	989	990	982	996	956

Il est à noter que les tarifs d'enlèvements ont été relevés de 113,00 € à 115,10 € actuellement. Les frais de garde journalière sont également passés de 6,00 € à 6,10.

Les rémunérations que la Ville de Rouen verse au déléguétaire pour l'enlèvement des véhicules « épaves » et la destruction des véhicules en stationnement « abusif » ne composent qu'une très faible part du chiffre d'affaire annuel d'EFFIA. En 2013, leur montant s'élève à environ 10 000€.

L'objectif de réquisitions ayant été atteint en 2013, la Ville ne payera pas d'indemnités à EFFIA (6 141 réquisitions pour un objectif de 6 000).

Conclusion

L'année 2013 se caractérise par une activité qui se tasse, et par un déficit d'exploitation en conséquence.

Il faut préciser que l'année 2013 sera l'année du renouvellement du contrat de DSP.
